

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU LAC
DEPARTEMENT DE WAYI
SOUS-PREFECTURE DE NGOURI
CANTON YALITA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON YALITA

Période : Avril 2015 à mars 2019

Elaboré par la population du Canton Yalita
Et l'accompagnement technique de SOS SAHEL International TCHAD
Avec l'appui financier du PADL-GRN, un programme de la coopération
Tchad-Union Européenne

*Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du
canton Yalita et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union
Européenne ou de l'ONG SOS SAHEL International*

Mars 2015



Table de matières	
Liste des figures	iv
liste des photos	iv
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
I. Généralités sur le canton	4
1.1. Milieu physique	4
1.1.1. Localisation géographique.....	4
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	4
1.1.2.1. Relief	4
1.1.2.2. Climat	4
1.1.2.3. Hydrographie	5
1.1.3. Les ressources naturelles.....	5
1.1.3.1. Sols.....	5
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	5
1.1.3.3. Faune	6
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	6
1.2 Milieu humain	8
1.2.1. Historique du canton.....	8
1.2.2. Caractéristiques démographiques	8
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	8
1.2.4. Organisations modernes.....	9
1.2.5. Les intervenants structurels.....	10
1.2.5.1. Les projets et ONG	10
1.2.5.2.	11
Les services déconcentrés de l'Etat.....	11
1.2.6. Les infrastructures.....	11
1.3. Activités économiques	1
1.3.1. Agriculture	1
1.3.2. Élevage	1
1.3.3 Commerce.....	2
1.3.5 Artisanat	3
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	4
2.1. Agriculture, Elevage	4

2.1.1 Résultats du diagnostic	4
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	5
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	5
2.2.1 Résultats du diagnostic	5
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	6
2.3. Economie.....	7
2.3.1 Résultats du diagnostic	7
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	7
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	8
2.4.1 Résultats du diagnostic	8
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	8
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	9
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	9
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	10
2.6. Affaires sociales-Genre	10
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	10
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	11
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix	12
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	12
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	12
2.8. Synthèse de diagnostic du canton Yalita.....	13
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	15
IV. Plan d’actions et d’investissement du canton Yalita.....	17
4.1. Agriculture, Elevage	17
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	18
4.3. Economie.....	19
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	19
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	20
4.6. Affaires sociales-Genre	21
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité.....	21
V. Mécanisme de mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	22
5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions	22
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	22
5.3 Planning annuel de travail.....	23
Conclusion.....	25

LISTE DE TABLEAUX

Tableau I	:	Regroupement des villages du canton Yalita
Tableau II	:	Evolution de la pluviométrie sur une période de 4 ans
Tableau III	:	Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton
Tableau IV	:	Succession de la chefferie traditionnelle du canton de Yalita
Tableau V	:	Ecoles, effectif, salles de classe et enseignants dans le canton Yalita
Tableau VI	:	Infrastructures sanitaires dans le canton Yalita

LISTE DES FIGURES

Figure 1	:	Schéma de zonage du canton Yalita
Figure 2	:	schéma présentant la localisation des principales ressources naturelles sur le territoire cantonal
Figure 3	:	Localisation des infrastructures sociales dans le canton Yalita
Figure 4	:	Localisation des principales infrastructures économiques du canton

LISTE DES PHOTOS

Photos 1 et 2	:	Infrastructures scolaires à l'école de Blochidi
Photos 3 et 4	:	Ambiance au marché hebdomadaire de Blochidi

LISTE DES ABREVIATIONS

ACTED	:	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ALIMA	:	Alliance for International Medical Action
ALV	:	Animateur Local Volontaire
APE	:	Association des Parents d'Elèves
CCD	:	Comité Cantonal de Développement
CDA	:	Comité Départemental d'Action
CIVD	:	Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	:	Comité de Centre de Santé
CT	:	Commission Thématique
CTD	:	Comité Technique Départemental
FAO	:	Food and Agriculture Organisation ou Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIT	:	Front Inter Tropical
IDE	:	Infirmier Diplômé d'Etat
ICE	:	Information, Communication, Education
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OP	:	Organisation de Producteurs
PADL-GRN	:	Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PANG	:	Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri
PNSA	:	Programme National de Sécurité Alimentaire
PMH	:	Pompe à Motricité Humaine
SODELAC	:	Société de Développement du Lac
UNICEF	:	United Nation International Children's Emergency Fund
PM	:	Pour Mémoire
OPF	:	Organisation de Producteurs Féminins
SIDRAT	:	Système d'Information pour le Développement Rural et Aménagement du Territoire
RN	:	Ressource Naturelle
CS	:	Centre de Santé

INTRODUCTION

Contexte général d'élaboration du PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés de l'Etat sans l'implication de la population cible.

Le canton Yalita l'un des 10 cantons que compte le département de Wayi dans la région du Lac au Tchad, est également confronté à cette problématique de développement. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (ouadis) et humaine (jeunesse de sa population). Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'Etat ont réalisés des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : de la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties ; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis ; la réalisation des forages ; la construction des parc de vaccination, l'aménagement des ouadis et polders, etc..

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face au problème de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) fait cruellement défaut dans la majorité des villages du canton. Ce qui les obligent à s'enfermer dans une logique de survie et, ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité aux populations, tarde à être effective. Le gouvernement n'a pas encore délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc.

En attendant la mise en place des collectivités territoriale, l'Union Européenne à travers le PADL GRN accompagne les populations et leurs organisations qui s'investissent efficacement dans l'élaboration d'un document de négociation pour le développement socio-économique de leur territoire.

Le canton Yalita n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en terme de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS SAHEL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

Méthodologie d'élaboration du PDL

Ce plan de développement est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs en présence dans le canton Yalita. Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'équipe du projet.

Il faut comprendre par planification participative, la démarche par laquelle tous les acteurs locaux (autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les organisations des producteurs, les services déconcentrés de l'Etat, etc.) sont impliqués dans le processus.

Plusieurs étapes se sont succédé pour déboucher à ce plan de développement. Il s'agit de :

1) L'information et sensibilisation de la population sur l'intervention du projet

Plusieurs ateliers et rencontres ont servi de cadre pour informer les acteurs locaux

↳ *Un atelier de lancement à Bol, chef lieu de la région.*

Cette rencontre a lieu le 23 mai 2013. L'objet de cette rencontre est d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans sa mise en œuvre.

↳ *Une réunion départementale d'information à Ngouri.*

Le démarrage des activités du projet dans le département de Wayi a été marqué par la tenue d'une grande réunion d'information le 30 mai 2013. Cette rencontre est animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad.

Cette rencontre a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le processus, pour une appropriation du projet (les autorités administratives, les chefs de canton, les Services Techniques Déconcentrés, le représentant des chefs religieux, les représentants des Associations, les représentantes des organisations féminines, etc.). Au cours de cette rencontre, l'approche, la démarche ainsi que le rôle des différents acteurs ont été présentés et discutés.

↳ *Une réunion cantonale d'information*

Cette réunion est réalisée le 21 juillet 2013 au palais cantonal de Yalita, chef lieu du canton. Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Les informations sur l'intervention du projet, les critères de désignation des représentants des villages aux réunions de groupe de villages ainsi que le rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification ont été expliqués aux participants.

Deux moments clé ont marqué cette réunion :

- La mise sur pied d'un comité chargé de suivre et d'appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification. Ce comité composé de 3 personnes (1 président, 1 secrétaire général, 1 trésorier) disparaît une fois que l'ADC est mise en place.
- La liste des villages du canton est remise à l'équipe du projet. Des discussions autour des critères censés faciliter le regroupement des villages du canton par groupe de village sont engagées avec les participants. Il s'agit de :

La distance entre les villages ;

Les grandes mosquées pour les prières de vendredi ;

Les bureaux de vote ;

Le regroupement de villages a été un travail itératif conduisant à un nombre de 164 villages répartis en 13 groupes.

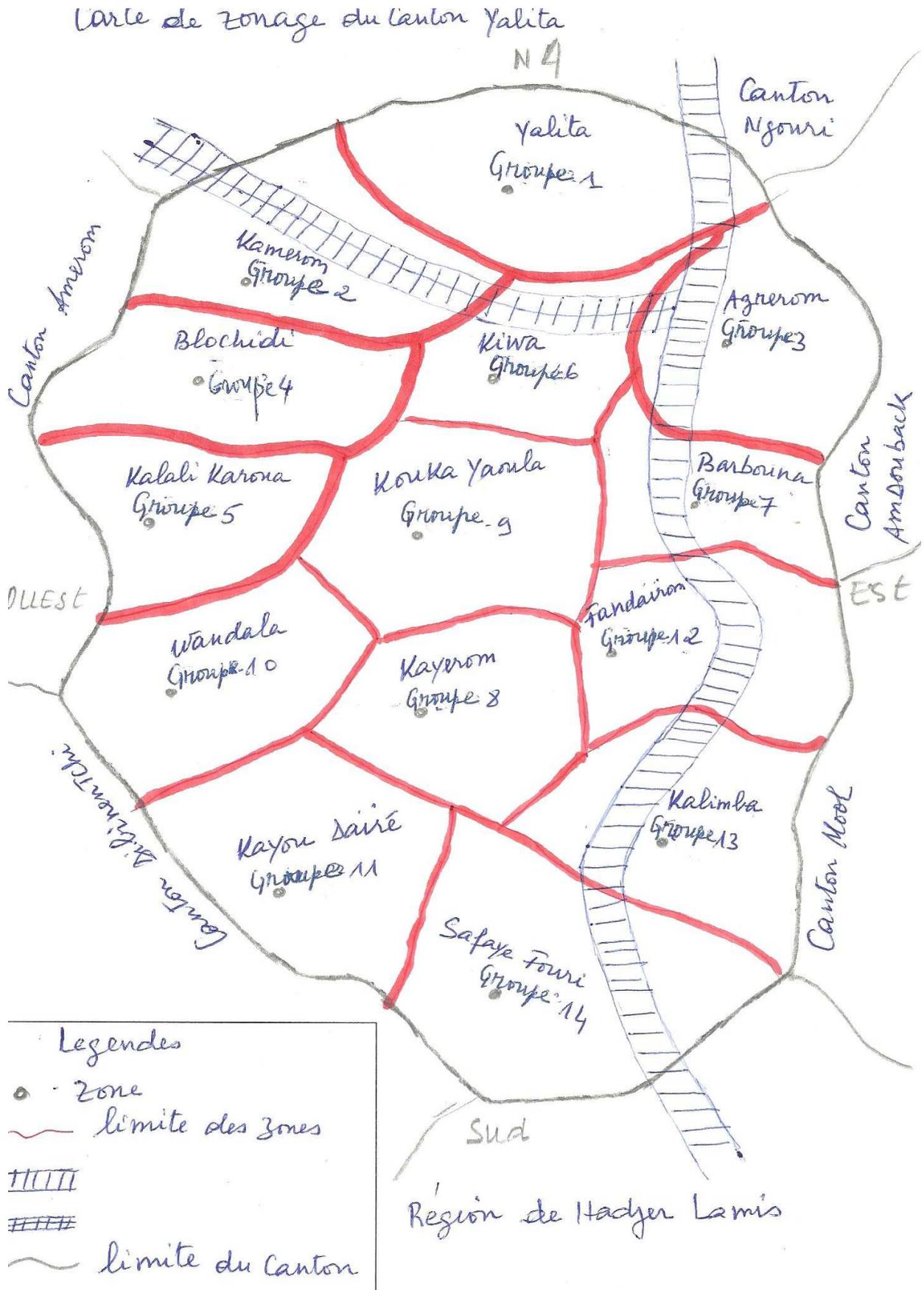
Tableau 1 : regroupement des villages du canton Yalita

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 1 (16 villages)	Yalita¹ kircha, Olandji, krikona, Baridina, Bartalame, Made 1, Made2, Made3, Bourdou, Made Ngiri, Bari kollone, Kadiri, Longori, Nguini, kale keri, Ngoural
Groupe 2 (10 villages)	Kamerom Loulou Soutta, Dando, Baltebari, Loulou Aboulisiri, Loulou Dlouké, Haliméa Kangara, Kaleydesenti, Hailoméa Kouka, Areyourou
Groupe 3 (08 villages)	Agrérom Agrérom2, Kalamari1, Kalamari2, Wongo, Kaya koudou1, Kaya koudou2, Blangou yakou,
Groupe 4 (15 villages)	Blochidi Karla Konkia, Ndjorom Konkia, Ndjorom Kangara, Ndjorom Ambodouri, Ndjorom Mal hassan, Ndjorom Brahim Gassri, Kloukowa, Klabo, Sanninga Konkia, Sahri, Bourom Fiteye, Bourom Guidi, Bourom Dina, Koumbourom
Groupe 5 (19 villages)	Kalali Karoua Kalali Karoua2, Kri Kitchi(Bori), Karandone, Kloudja Kadrati, Kloudja Koulia, Kloudja Cherouti, Kloudja Adam choukouri, Kloudea Aborti, Foussari, Kloudja Sesseyari, Kangara Fortaye, Kangara Ali Kelloui, Kangara Mbodou Dakoui, Kangara Kalé Karrai, Djongrone, Kangara1, Kouka1, Kouka
Groupe 6 (10 villages)	Kiwa Indjirom Alhadjiri, Indjirom Guidi, Bla Mbodia, Karla kalia, Aba choukouri, Kallaye Guidie, Kallaye Gnamkili, Aoudourom Guidi, Koleyerom,
Groupe 7 (11 villages)	Borbouna Kournotoulorone, Keissirom, Dokori, Dedea1, Dedae2, Yikoulou Kindila, Yikoulou Kadjari, Yikoulou1, Yikoulou2, Kouka Alhadjiri
Groupe 8 (14 villages)	Kayerom Airiti, Aguirchi Nguelea1, Aguirchi Nguelea2, Kourno Kolo, Tarti, Assanari, Mbodou Keri Blonga, Mbodou keri woussari, Mbolitari, Bounia karoua, Kondorone, Ngodéa Kitchari, Kouka charom,

¹Village lieu de concertation avec les autres villages du groupe

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe9 (13 villages)	Kouka(Yaoula) Yaoula, Klandia, Kloudja, Dollom, Koleyerom Mbodou Adami, Koleyerom Hassan bissori, Assan bissori, Mbodou chouri, Mallou Saleya, Abdoulaye Kaltoumari, Katikessa, Saramati
Groupe10 (13 villages)	Wandala1 Wandala2, Forom1, Form2, Forom3, Klounga Dina, Sorsori, Keourom, Wandala assan awoiri, Koulouri, Tatoudjawa, Bori, Sangada Tchoukouya
Groupe11 (14 villages)	Kaiyou Dairé Adam Boundari, Dairé Dori, Dairé Billai, Djoundou sessera1, Djoundou Sesseraa2, Dairé Adami, Dairé keiri, Dairé Koura, Dairé Adam, Bobourrom1, Bobourrom2, Bobourrom3, Moussari
Groupe12 (13 villages)	Fandairom Fandairom Karoua, Fandairom Blonga, Karou Kandom1, Karou Kandom2, Karou Kandom3, Karou Kandom4, Lassane1, Lassane2, Kourou moussa, Karoua Koudou, Kouka Aliri, Safaye moussari
Groupe13 (08 villages)	Kalimba Karoua Baderi, Loulou Kourkoulia, Massarrom, Dairé Ngodea, Tafré, Keskeri, Yalerom

Figure 1 :Schéma de zonage du canton Yalita



↳ *Les réunions avec les populations villageoises*

A la suite de l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation, une réunion de restitution au niveau du village est organisée par chaque chef de village. Pour les villages non représentés à la réunion cantonale, ce sont les membres du comité cantonal de suivi qui ont assuré cette restitution avec l'animateur du projet.

Les rencontres villageoises d'information et de sensibilisation ont été menées à l'échelle de tous les villages du canton. De manière globale, 10 jours ont été nécessaires pour réaliser ces rencontres villageoises. Elles ont pour objet, l'approfondissement et la démultiplication des points introductifs évoqués lors de l'atelier cantonal d'information.

Ces rencontres villageoises ont permis de :

- Clarifier les rôles de chaque acteur dans le processus ;
- La responsabilité des populations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions de développement ainsi que leur contribution effective.
- Désigner les représentants des villages pour participer aux réunions par groupe de villages ;

2) Les réunions avec les représentants des groupes de villages

Ces rencontres ont réuni par groupe, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisi eux même comme village accrocheur. Ce sont des réunions d'une journée, réalisée pendant la période allant du 20 au 29 août 2013.

Elles ont pour objet :

- ↳ d'expliquer aux participants, le rôle et les responsabilités des populations villageoises dans le processus de planification ;
- ↳ de présenter le rôle que doivent jouer le comité inter villageois de développement ainsi que l'animateur villageois à désigner par groupe de villages ;
- ↳ d'expliquer les critères pour être membres du comité inter villageois et animateur local volontaire.

3) Mise en place d'une structure inter villageoise de développement

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacune des 13 groupes mis en place dans le canton.

Les animateurs locaux volontaires ont été choisis (à raison de 1 par groupe) sur la base d'un certain nombre de critères afin d'accompagner le processus de planification. Les critères de choix des animateurs locaux volontaires sont convenus entre l'équipe du projet et les représentants villageois, ils sont définis comme suit :

- ↳ savoir lire et écrire en français ou en arabe littéraire ;
- ↳ parler la langue du milieu (le Kanembou) ;
- ↳ connaître le milieu et être disponible pour un travail bénévole ;
- ↳ être actif au sein de la communauté ;
- ↳ résider dans le canton.

4) Formation des animateurs locaux volontaires et des membres du comité de suivi

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 3 jours, du 18 au 20 septembre 2013. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif :

- ↪ Exposé sur le processus de planification ;
- ↪ la carte de l'espace inter-villageois ;
- ↪ l'arbre à problèmes ;
- ↪ le remplissage des fiches de collecte des données.

5) Le diagnostic technique et participatif

Pour pouvoir mettre au point un plan d'actions répondant bien aux enjeux de développement du canton, il était indispensable de bien connaître le territoire cantonal, les atouts sur lesquels s'appuyer, mais aussi les faiblesses à contrer. Le Diagnostic du canton a été réalisé sur une période allant du 16 septembre au 21 novembre 2013 soit au total 67 jours. Il est réalisé en 2 étapes :

↪ Etude du milieu

Le diagnostic technique du canton a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 16 septembre au 4 octobre 2013. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collecte de données par les ALV, entretien auprès des différents services déconcentrés de l'Etat, l'Administration Territoriale, les autorités cantonales, etc.).

↪ Le diagnostic participatif

C'est un travail réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 27 octobre au 14 novembre 2013 dans chaque groupe de villages. Les problèmes vécus par les populations ont été énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine :

- agriculture, élevage ;
- gestion des ressources naturelles ;
- économie ;
- santé-eau potable-assainissement ;
- éducation-jeunesse-culture-sport ;
- affaires sociales-genre ;
- gouvernance(y compris gouvernance au sein des organisations)

Une assemblée générale de diagnostic participatif a été réalisée du 19 au 20 novembre 2013. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et validé les résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

6) Les travaux en commissions thématiques

Ce travail réalisé du 13 au 24 janvier 2014 a pour but d'approfondir les problèmes soulevés pendant le diagnostic participatif. Les personnes ressource techniquement outillés ainsi que les agents de l'Etat pour faire cette analyse font défaut au sein de chaque groupe de villages. Pour cela, elle a été faite à Ngouri (chef lieu de la sous-préfecture) par une équipe multidisciplinaire composé des différents agents des principaux services techniques opérant dans le secteur rural (agriculture, eaux et forêt, élevage, santé, éducation, affaires sociales) avec l'appui du comité de suivi et l'équipe du projet.

7) Restitution des travaux en commissions thématiques

Une concertation avec les représentants de groupe de villages a été réalisée du 01 au 11 février 2014. Ce travail est fait dans le but de garantir l'appropriation des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. La localisation et les porteurs des projets ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.

8) L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets

Cette assise a été décisive car elle a permis de restituer les résultats obtenus pendant les réunions de concertation par groupe de villages à tous les autres délégués réunies en assemblée générale. C'est une rencontre tenue les 27 septembre 2014 devant le palais cantonal de Yalita.

Les débats ont porté sur 5 points

- ↪ Les enjeux de développement du canton ;
- ↪ La localisation, les coûts et les porteurs des projets ;
- ↪ L'intérêt d'une forte mobilisation autour des projets inter villageois ;
- ↪ La stratégie de mobilisation des ressources locales ;
- ↪ La priorisation des projets dans la durée du plan.

9) Rédaction du PDL

La rédaction du PDL est faite par l'équipe du projet en collaboration avec les membres du CCD. Ce sont les résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif et assemblées générales de planification et d'autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL. Le PDL est rédigé de manière itératif, de manière à intégrer toutes les observations faites par les représentants des populations

10) Finalisation du PDL

Au cours d'un atelier organisé au sein de l'équipe du projet, des échanges se sont déroulés sur les actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PDL du canton Yalita. Il est ressorti de ces échanges des observations sur la forme du document ainsi que sur le contenu. Préalablement les services techniques déconcentrés de l'Etat ont été consulté lors d'un atelier quant à l'harmonisation des normes techniques et de la gestion concertée des ressources naturelles.

11) Validation du PDL par le CDA

Les membres du CDA ont été outillés lors d'une séance de renforcement des capacités organisée par le PADL-GRN dans le but :

- D'examiner le PDL élaboré par la population d'un canton en vue d'évaluer son contenu, sa pertinence et la cohérence de la planification ;
- D'évaluer les capacités des structures locales de planification (CCD, ALV, CT, CIVD) ;
- De valider et faire des propositions d'amélioration à apporter au PDL.

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée par le CTD, séance au cours de laquelle les membres du CCD ont répondu aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA ont été prises en compte par les membres des CCD en vue de les intégrer dans le PDL avant sa diffusion.

12) Diffusion du PDL

La diffusion du PDL est l'étape qui a consisté à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière à travers les membres du CCD est chargée de rechercher les financements nécessaires à la réalisation des actions inscrites dans le PDL.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Yalita est situé à 5Km de Ngouri et à 100Km environ de Bol, chef-lieu de la région du Lac. Il est limité :

- ↪ au Nord par le canton Ngouri ;
- ↪ au Sud-ouest par la sous-préfecture de Massakory (région de Hadjer Lamis);
- ↪ à l'Est par le canton Mool et Amdouback (région du Kanem) ;
- ↪ à l'Ouest par le canton Dibinintchi ;

Sur le plan administratif, le canton Yalita dépend de la sous-préfecture de Ngouri et du département de Wayi. Le chef-lieu du canton est localisé dans la sous-préfecture de Ngouri et la distance qui le sépare de l'extrémité du canton le plus loin est de 60 km. Selon les informations obtenues auprès des autorités cantonales, le canton compte 164 Villages.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui conduisent à la formation des ouadis. Les dunes sont généralement orientées du nord au sud et en perpétuel mouvement provoqué par le vent.

1.1.2.2. Climat

Le climat est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

Tableau 2 : Evolution de la pluviométrie sur une période de 4 ans

Année	Pluie enregistrée	Nombre de jours
2010	336,6	19
2011	293,6	16
2012	327,7	23
2013	273,3	14

Source : station pluviométrique de la SODELAC-NGOURI

Le régime des vents principaux est dominé par :

L'harmattan qui se déploie en saison sèche, est un vent sec et chaud soufflant du Nord-Est vers le Sud Ouest pendant les mois d'octobre à avril.

La mousson, en provenance du Sud-Ouest vers le Nord-Est est un vent froid et humide qui souffle pendant les mois d'avril à octobre.

Le point de convergence de ces 2 types de vent est appelé FIT et provoque des précipitations qui sont à l'origine des pluies enregistrées.

On distingue trois types de saisons à savoir :

- ↪ Saison sèche et fraîche (Novembre à Février) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.
- ↪ Saison sèche et chaude (Mars à mi-juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.
- ↪ Saison de pluies (mi-juin à début novembre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28 à 30°C.

Ces trois saisons offrent une possibilité aux producteurs de faire 3 récoltes en une année sur une même parcelle. Ceci n'est possible que si toutes les conditions sont réunies notamment : le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des parcelles, la maîtrise des techniques culturales, etc.

1.1.2.3. Hydrographie

Le canton est dépourvu de cours d'eau superficiel mais on note la formation des mares temporaires dans quelques villages du canton pendant la saison des pluies. La présence des eaux souterraines à de profondeurs variables constituent une ressource non négligeable aussi bien pour les ménages, les animaux que les cultures maraîchères.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont fréquemment rencontrés dans le canton :

- ↪ Les sols sablo-argileux ;
- ↪ Les sols sablo-limoneux.

Les dunes de sable occupent des superficies relativement importantes. Ces sols sont particulièrement utilisés pour les cultures de mil (*Pennisetum typhoides*), spéculative agricole la plus pratiquée dans le canton.

Les ouadis en général argilo-limoneux sont aptes au développement des cultures maraîchères et pluviales.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Les formations végétales caractérisées par la présence d'une steppe et les essences forestières sont assez diversifiées.

Tableau III : principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

Nom en français	Nom en kanembou
<i>Leptadonia</i>	Kalimba
<i>Acacia senegalensis</i>	Kangare
<i>Acacia radiana</i>	Kindile
<i>Balanites egyptiaca</i>	Kongué
<i>Palmiers dattiers</i>	Kourtchoum dineyé
<i>Palmiers domes</i>	Kourtchoum souloyé
<i>Tafeyna thebaica</i>	Nguilé
<i>Salvadora pertiaca</i>	Kayouh

Source : entretien avec les autorités cantonales et villageoises

Cette végétation n'est pas protégée par la population et cela a conduit à un déséquilibre des écosystèmes existant. La mauvaise gestion des ressources végétales continue à favoriser l'ensablement des terres agricoles. Ce qui serait à l'origine de la baisse de la production agricole mais aussi à la perte du patrimoine faunique. Malgré cette menace, aucune stratégie n'est entreprise pour protéger cette richesse en voie de disparition.

Les formations herbacées sont constituées principalement des graminées annuelles telles que : *Aristida mutabiles*, *Aristida hordocéa*, *Cenchrus biflorus*, etc.... Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

1.1.3.3. Faune

La faune sauvage devient rare, elle est composée pour l'essentiel des petits animaux tels que : la gazelle, l'écureuil, le chacal, le singe, et rarement l'hyène. La diversité d'espèces animales a diminué à cause du braconnage, le manque d'eau et de végétation.

Des mesures coercitives sont mises en œuvre par les agents des eaux et forêts pour protéger cette faune sauvage en voie de disparition.

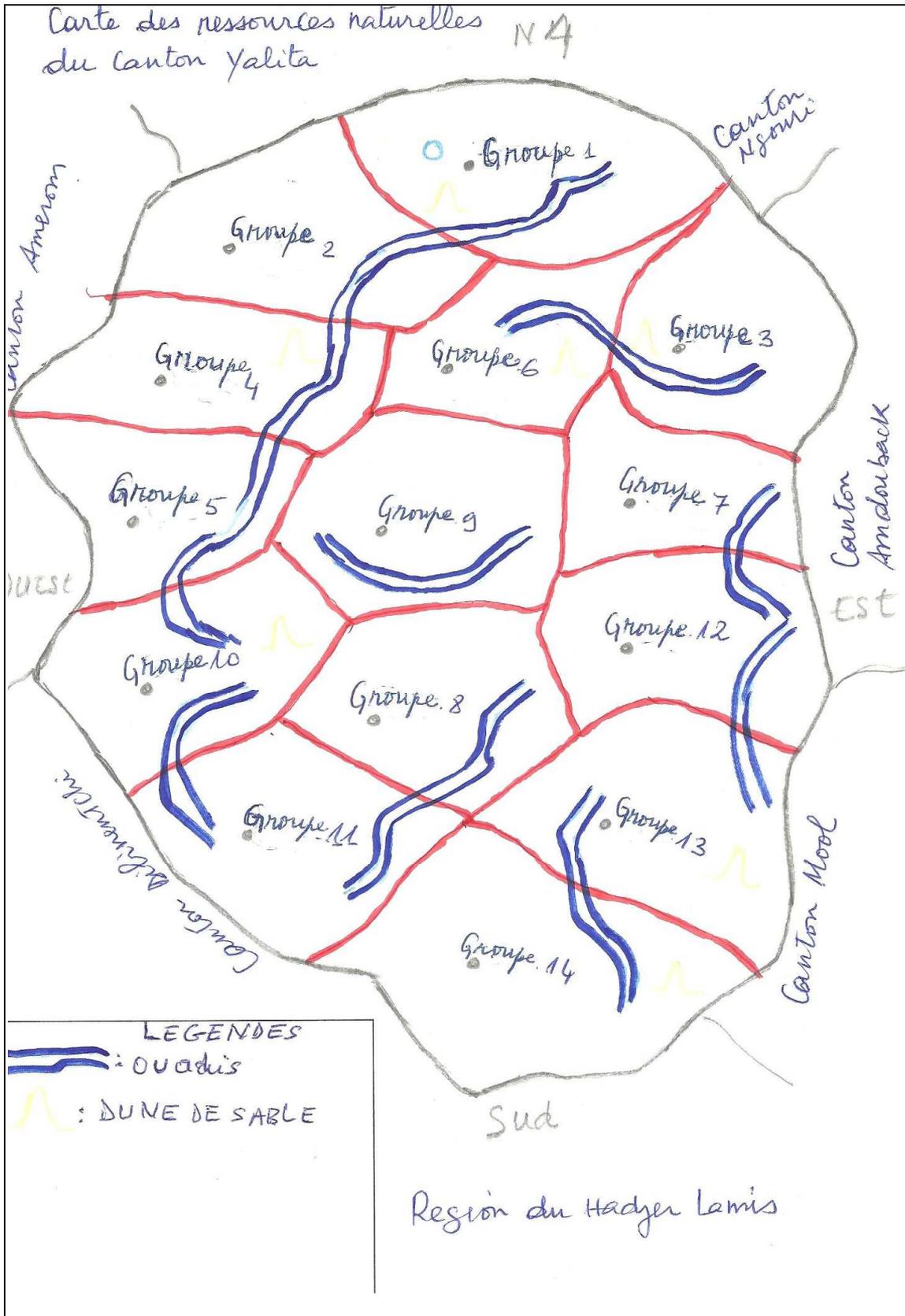
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Il existe dans le canton des sites de natron

Cette ressource est exploitée de manière artisanale sous le contrôle des services de mine qui prélève des taxes. Le nombre de sites n'est pas déterminé avec exactitude mais l'on parle d'environ 4 à 5 ouadis qui disposent de carrières de carbonate de sodium hydraté (natron). C'est une ressource qui constituerait un potentiel économique de taille pour le canton si l'exploitation était faite de manière réglementée.

Une association de femmes du canton s'intéresse depuis un certain temps au ramassage et la vente de ce produit. Le natron est ramassé par les enfants, entassé dans des sacs de 50 Kgs moyennant une certaine somme. Il est ensuite vendu pendant la bonne période aux éleveurs et cela leur permet de dégager un revenu non négligeable leur permettant parfois de mener parallèlement d'autres activités génératrices de revenus.

Figure 2 : Schéma présentant la localisation des principales ressources naturelles sur le territoire cantonal



1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Le village de Yalita est créé en 1845 et érigé en canton kanembou Ryah en 1942 par les colons français. Le nommé Mouléa Moussa Saïla fut le premier chef de canton, a régné pendant 10 ans. Après sa mort en 1952, son fils aîné Moulea Mahamat Moussa le succéda, ce dernier fut décédé en 1959 après 7 ans de règne. Celui-ci fut remplacé après sa mort par son frère Hassan Saïla qui régna pendant 38 ans. Ce dernier après sa mort en 1997, fut remplacé par l'actuel chef de canton Abakar Hassami.

Tableau IV : succession de la chefferie traditionnelle du canton Yalita

N° ordre	Dates	Noms et prénoms	Durée
01	1942 à 1952	Mouléa Moussa Saïla	10 ans
02	1952 à 1959	Moulea Mahamat Moussa	7 ans
03	1959 à 1997	Hassan Saïla	38 ans
04	1997 à nos jours	Abakar Hassami	En cours

Source : Chef de Yalita (document relatant l'histoire du canton).

Les événements qui ont marqué la vie de la communauté du canton sont le choléra de 1970 qui a décimé un bon nombre de la population du canton. La sécheresse de 1974 et celle de 1985 qui sont causées par la rareté des pluies ont pour conséquence le déplacement de plusieurs personnes du canton aux environs du Lac à la recherche de terre cultivable et de pâturage.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le dernier Recensement Général de la Population et de l'habitat de 2009 chiffre la population du canton Yalita à 15 175 habitants.

La projection de cette population sur la base d'un taux d'accroissement annuel de la population dans la Région du Lac (3,81%) donne 31 075 la population en 2014.

Selon RGPH de 2009, la tranche d'âge de moins de 18 ans représente 57 %. De la population totale.

La population du canton se caractérise par la prédominance de population rurale qui représente 97,5%, majoritairement analphabète. Selon le rapport Bilan Diagnostic du SIDRAT réalisé dans la Région du Lac ; environ 92,4% de la population ne sait ni lire ni écrire en une langue quelconque.

La population du canton est répartie entre différentes ethnies :

- ↳ les Kanembou sont majoritaires.
- ↳ les Gouranes et arabe sont minoritaires.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Politiquement le canton est dirigé par un chef de canton appelé *Mouléa*, assisté d'un adjoint appelé « *Yerima* » et quelques notables qui siègent au palais. Il est chargé de prévenir et régler

les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton. Dans son administration il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiles.

Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de *Yerima*. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé *Cherki*. Ce dernier est assisté d'une femme appelée *Goumsou* dont le rôle est l'organisation de la junte féminine. Cette organisation de jeunesse est souvent sollicitée pour agrémenter les mariages, fêtes, et autres manifestations culturelles dans le canton et ailleurs.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser annuellement des grandes prières pour implorer Dieu et en cas de rareté de pluie.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ↳ la fête marquant la fin du ramadan ; et
- ↳ la fête de la tabaski ou fête de mouton.

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décide à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- ↳ procéder à la répartition de la terre entre les villageois ;
 - ↳ attribuer des parcelles à toute personne qui en fait la demande ;
- veuillez aux cérémonies rituelles pour garantir la paix dans le village ou le canton.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est faible.

Il existe quelques organisations parmi lesquels on dénombre de associations et groupement féminins. Certaines de ces OPF mènent des activités économiques de plusieurs natures :

- ↳ Exploitation de moulin communautaire ;
- ↳ Achat et revente de céréales ;
- ↳ Stockage et vente de poudre de natron.

Il existe aussi des groupements masculins qui sont créés, souvent dans le but de bénéficier des appuis qui s'offrent à eux (PNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc).

Elles se caractérisent en général par:

- ↪ Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- ↪ Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- ↪ Une absence des droits et obligations des membres ;
- ↪ Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- ↪ Une mauvaise gestion financière ;
- ↪ Une faible capacité technique de leurs activités.

Dans la plupart du temps ces organisations ne sont pas consultées sur le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements.

1.2.5. Les intervenants structurels

1.2.5.1. Les projets et ONG

↪ SOS-SAHEL International

C'est une association qui intervient dans le canton à travers 2 projets dont l'un consiste au renforcement des capacités locales à la gestion concertée des ouadis pour améliorer la sécurité alimentaires et l'autre accompagne la population du canton à l'élaboration de son PDL.

↪ Alerte santé

C'est une ONG médicale humanitaire financé par ALIMA qui opère dans le domaine des aides d'urgences. Cette opération consiste en une prise en charge des enfants malnutris dans 2 sous-préfectures du département de Wayi. Alerte santé renforce aussi des centres de santé existants en mettant à leur disposition quelques ressources humaines essentielles.

↪ ACTED

ONG humanitaire, elle met en œuvre un programme d'urgence (distribution des denrées alimentaires de première nécessité) pour contribuer à répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles. En partenariat avec le PAM, ACTED assure la distribution des denrées alimentaires aux ménages vulnérables. Cette distribution se fait à l'aide des coupons qui permettent aux ménages de s'approvisionner auprès des fournisseurs agréés lors des foires alimentaires organisées à cet effet. Dans le domaine de l'hygiène et assainissement, ACTED bénéficie d'un appui de l'UNICEF à travers la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau destinés à certains ménages ciblés. L'ONG met en œuvre actuellement une stratégie qui consiste de passer de l'urgence vers au développement. Ceci se traduit en proposant aux ménages populations des activités productives afin de diversifier leurs sources de revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec la FAO qui soutient les ménages vulnérables en petit matériels (houes) et en intrants agricoles.

ACTED développe également les activités génératrices de revenu (AGR), le reboisement des ouadi a travers son volet environnement, les activités de l'élevage et de la conscientisation collective. Enfin, elle œuvre pour la prévention, la gestion des catastrophes naturelles et la résilience.

↪ Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)

Le PNSA intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations du canton des matériels de labour notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il

appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire.

↳ Société de Développement du Lac (SODELAC)

La SODELAC, Société de Développement du Lac, est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n° 22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Le personnel technique qui intervient dans le canton est composé d'un chef de zone et d'un animateur. Sa mission dans le canton consiste à :

- appuyer les organisations villageoises et paysannes ;
- la création des groupements villageois ;
- l'assainissement et la structuration des groupements existants ;
- suivi et l'appui conseils aux groupements ;
- l'appui et le suivi des activités de crédits ; et
- la formation des agents.

1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat

Le canton Yalita étant situé à 5Km du chef lieu de département, il reçoit de ce fait l'intervention des STD du canton Ngouri.

↳ Poste d'élevage

Le poste vétérinaire est basé à Ngouri chef lieu du département qui couvre le canton Yalita. Les ressources humaines intervenant dans le canton se composent d'un chef de poste et 2 agents vaccinateurs bénévoles. Ces agents reçoivent un appui de la part du chef de secteur en cas de besoin. Les activités menées par ce service se résume à :

- Inspection de la viande ;
- Soins des animaux.

↳ Poste forestier

C'est un service dont le personnel est composé de : 1 chef de poste forestier, d'un adjoint, 1 agent bénévole qui sont tous basés à Ngouri.

↳ Education nationale

Le personnel enseignant déployé dans le canton est composé de 7 instituteurs formés et de 7 maîtres communautaires. Ce personnel enseignant reçoit comme les autres cantons du département l'encadrement d'un inspecteur départemental et 1 inspecteur de base urbain et d'un inspecteur de base rurale.

↳ Santé publique

Le service sanitaire dans le canton est assuré par un personnel composé d'IDE, d'ATS et d'agent de maîtrise (bénévole).

1.2.6. Les infrastructures

↳ Infrastructures agricoles

En termes d'espace agricole, 80 hectares sont aménagés et dotés de systèmes d'exhaure d'eau dans le canton. Ce dispositif est réalisé par le projet d'aménagement de 1000 hectares de Ngouri (PANG) financé sur prêt de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation.

Selon le document du projet, les charges (carburant, encadrement, semences) nécessaires pour la première année d'exploitation devraient être supporté par le projet. Les redevances payées par les exploitants doivent constituer un fonds de roulement à partir duquel les organisations de producteurs pourraient d'assurer durablement la mise en œuvre des espaces aménagés.

D'après plusieurs sources, le projet est confronté actuellement à des problèmes financiers d'où un blocus autour de cette ressource.

↳ Infrastructure d'élevage

Les infrastructures d'élevage et de l'hydraulique du canton sont réparties comme suit : Un puits pastoral. Le canton Yalita ne dispose pas de parc de vaccination.

↳ Les infrastructures éducatives

L'enseignement élémentaire bénéficie d'un dispositif éducatif composé de 6 écoles primaires publiques francophones avec un effectif totalcantonal de 681.

Garçons : 446 soit 65,49%

Filles : 235 soit 34,51%

Tableau V : Ecoles, effectif, salles de classe et enseignants du canton Yalita

Village	Infrastructures /Salles de classes				Effectif d'élèves			Enseignants		Forage
	Ecoles	Dur	Poto poto	Hangar	Garçon	Filles	Total	Qualifiés	Maîtres communautaires	
Kiwa	1	3	0	0	39	36	75	1	1	1
Agrerom	1	3	0	0	70	50	120	1	1	1
Kalimba	1	0	0	2	106	35	141	1	1	0
Yalita	1	3	0	0	104	60	164	2	1	1
Safaye	1	0	0	2	63	28	91	1	1	0
Bouroudou	1	3	0	0	64	26	90	1	2	1
TOTAL	6	12	0	4	446	235	681	7	7	4

Source : inspection de l'enseignement de base de N'gouri.

La majorité des infrastructures scolaires sont construite en matériau durable.

Photos 1 et 2 :infrastructuressanitaires à Blochidi – canton Yalita



Source : Projet Wayi

↳ Infrastructures sanitaires

L'infrastructure qui soutient la santé de la population du canton est de 4 centres de santé dont celle de Blochidi qui est non fonctionnelle.

Tableau VI : infrastructures sanitaires dans le canton Yalita

Centre de santé	Etat des locaux	Personnel	Agents qualifiés	Agents non qualifiés	Forage
Yaltia	Bâtiment en dur	1 infirmier 1 garçon de salle	1	1	1
Blochidi	Poto Poto	0	0	0	0
Agrerom	Bâtiment en dur	1 infirmiers 1 garçon de salle	1	1	1
Safaye Fori	Bâtiment en poto poto	1 infirmier 1 garçon de salle	1	1	1
TOTAL			3	3	3

Source : District sanitaire de Ngouri.

Sur les 4 centres de santé, 2 sont construits en matériaux durables et ils disposent chacun d'un comité de gestion ou COSAN.

↳ Installations hydrauliques villageoises

Le besoin en eau potable de la population est assuré par l'existence de 2 forages dotés de château d'eau (1 à Bouroudou ; 1 à Agrerom) et 124 puits de forage équipés de pompe à motricité humaine. L'ensemble de ce dispositif permet de couvrir le besoin en eau d'environ 15175 habitants.

Les points d'eau existants n'ont pas un comité de gestion et d'entretien. Ce qui fait que certains forages ne sont pas fonctionnels et nécessitent la réhabilitation.

Il faut aussi noter que les points existants sont inégalement répartis dans le canton.

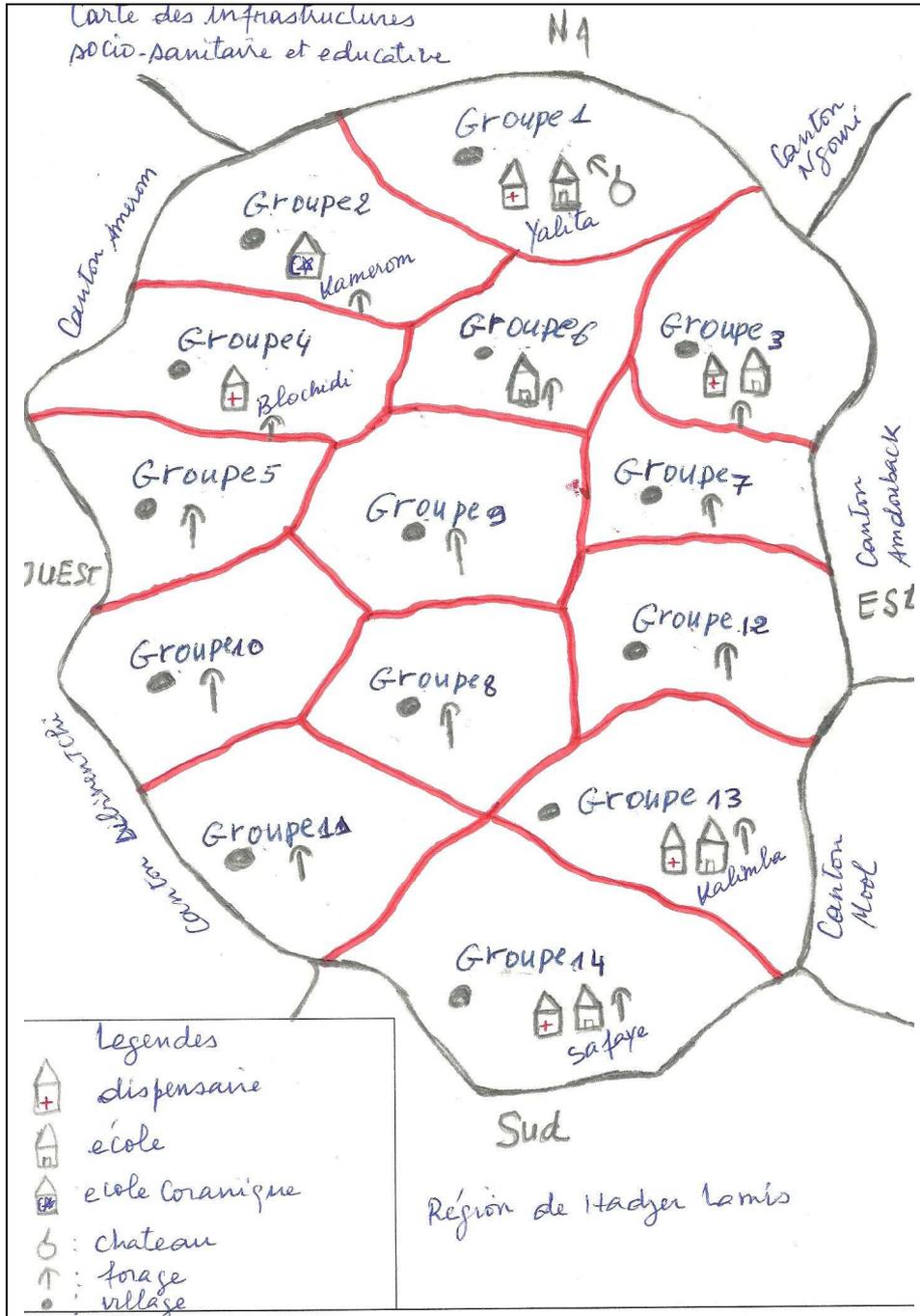
↳ Infrastructures de communication

Le canton est traversé par 2 routes principales carrossables reliant Bol à Massakory d'une part et Ngouri à Amerom d'autre part. Yalita est aussi relié à Mao au nord et Doum-Doum au sud par une piste secondaire. On note l'existence des pistes rurales dunaires reliant Yalita aux villages du canton, praticable à dos de chameau, âne, cheval et récemment à moto.

↳ Télécommunication

Les réseaux Airtel et Tigo assurent le service de télécommunication dans le canton grâce aux pilonnages implantés à Ngouri. Au-delà de son utilité de communication (appel vocal, SMS et internet) ; ce réseau occupe une place de choix dans les transactions financières. Il est aisé de recevoir un certain montant d'argent d'un parent allé en exode dans les autres régions du pays.

Figure 3 : Localisation de quelques infrastructures socio-sanitaires et éducatives



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participati

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économique du canton.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement pour la culture mil penicillaire et niébé. Le rendement du mil penicillaire à l'hectare est en général faible (en moyenne 300 kg) compte tenue de la pauvreté des sols.

Vu le caractère aléatoires des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier des premières pluies. Cette pratique se fait en fin mai ou début juin.

Il existe un nombre important des ouadis fertiles dans le canton. L'agriculture dans les ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. On dénombre plusieurs ouadis aménagés de manière traditionnelle mais aussi environ 80 hectares desouadis aménagés dans le cadre du projet 1000 hectares de Ngouri.

De manière générale ces ouadis offrent un atout favorable à trois campagnes de récolte qui se succèdent de la manière suivante :

- ↪ campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures concernées sont le mil pénicillaire, le niébé, le maïs et divers légumes.
- ↪ campagne de contre saison froide, de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale est plus propice ;
- ↪ campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude sont les périodes les plus propices.

La pratique de plusieurs campagnes par an, est un facteur positif pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée sont entre autres : l'insuffisance des matériels agricoles, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, la pauvreté des sols et l'insuffisance dans l'encadrement des producteurs.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui exposent ainsi la population à la sous alimentation et les enfants à la malnutrition.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture dans le canton. La population autochtone pratique l'élevage des bovins, des camelins, des caprins, des ovins et de la volaille. Cet élevage constitue une source importante dans les économies des ménages qui le pratique. L'élevage des équidés est pratiqué essentiellement pour assurer le transport. L'élevage de bovin et de camelin constituent un élevage contemplatif. L'élevage pratiqué est de type extensif. Compte tenu de l'insuffisance des pâturages en saison sèche et du manque d'eau, certains éleveurs sont dans l'obligation de pratiquer la transhumance vers les îles du lac Tchad. Cette pratique entraîne des pertes d'animaux et des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par moment par des morts d'hommes.

On note par ailleurs, de façon périodique, la présence des éleveurs nomades et des transhumants arabes qui viennent séjourner autour de certains villages du canton entre les mois de juillet à octobre.

Le canton ne dispose pas d'un poste vétérinaire et l'accès aux produits reste très limité à cause de l'insuffisance, voire l'inexistence des produits de qualité. En cas de besoin, les éleveurs font

recours aux « docteurs choukou ». Le secteur vétérinaire à travers des campagnes périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance de l'encadrement et le peu d'esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur de l'élevage.

1.3.3 Commerce

La population du canton Yalita possède un sens pour le développement du petit commerce. Les activités commerciales reposent en grande partie sur la vente des produits artisanaux, l'achat et la revente des produits agricoles issus des polders du Lac, les animaux sur pied, les produits manufacturés, etc.

Les 3 marchés hebdomadaires du canton qui se tiennent régulièrement le mercredi à Blochidi, le vendredi à Fandairom et le lundi à Bourra constituent le lieu par excellence pour les échanges de ces produits mais aussi pour bénéficier de quelques services (moulin à céréales, menuiserie, etc.) inexistant dans certains villages.

Cependant la population rencontre d'énormes difficultés liées à l'excentricité de ces marchés.

A cela s'ajoutent le mauvais état des pistes rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés.

Les hangars et les étales des marchés sont construits en matériau sommaire. Les marchés ne disposent pas de point d'eau potable ni de latrine. Ces marchés sont dotés d'un comité de gestion mais non opérationnel.

Photos 3 et 4 : Ambiance au marché hebdomadaire de Blochidi/Canton Yalita



Hangars servant d'abris pour les marchands



Moyen de transport majoritairement utilisé dans le canton

Photo : Projet Wayi

En plus des marchés du canton, les commerçants fréquentent à un rythme régulier d'autres marchés hebdomadaires : Amerom, Dibinintchi, Ngouri, Mao, Massaguet, C'est l'occasion pour certains spéculateurs de réaliser des stocks importants des denrées alimentaires pendant la bonne période de l'année et de revendre à la population durant le moment de soudure à des prix exorbitants.

D'une manière générale, l'exercice commercial dans le canton se fait de manière informelle. Rares sont les commerçants qui disposent des documents administratifs leur permettant d'exercer légalement l'activité. Ceci constitue un manque à gagner pour le canton.

Aussi, l'absence des structures de micro finance ne favorise pas l'éclosion de ce secteur.

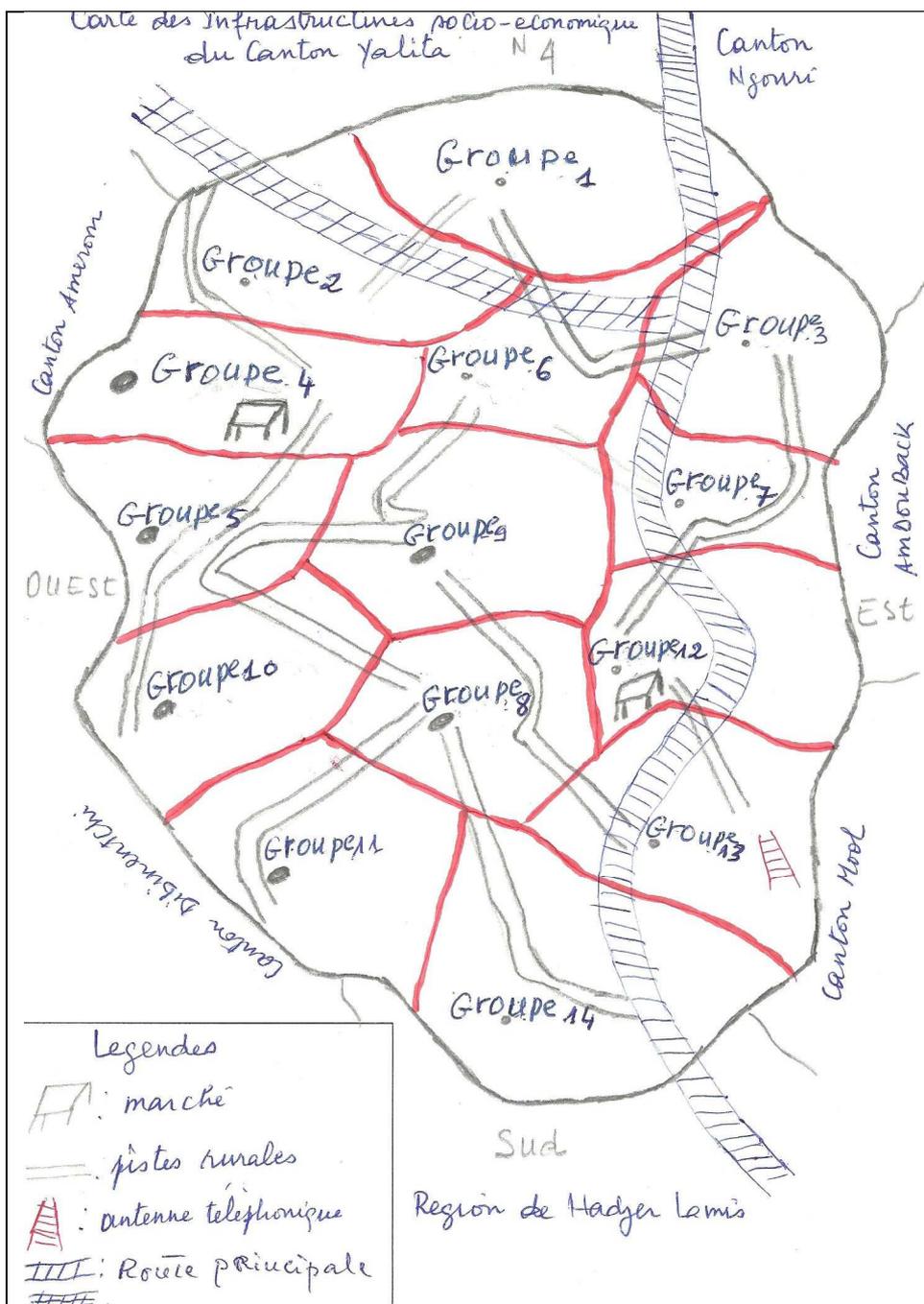
1.3.5 Artisanat

Le secteur de l'artisanat est très peu développé. Il est composé de l'artisanat d'art (poterie, vannerie, sculpture), l'artisanat de production (menuiserie, forge, couture) et l'artisanat de service (maçonnerie, mécanique).

Ces artisans n'ont pas une qualification adéquate et de ce fait ne parviennent pas à offrir durablement une production ou un service de qualité. C'est le cas par exemple de la vannerie où certaines mauvaises pratiques dégradent la matière première qui tend à disparaître.

Aussi, l'artisanat ne parvient pas à prospérer localement car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits.

Figure 4 : Localisation des principales infrastructures économiques dans le canton Yalita



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible production agricole	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance en matériels agricoles - Pauvreté des sols - Présence des ennemis des cultures - Ensablement des ouadis - Mauvaise répartition pluviométrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine - Sous alimentation - Malnutrition des enfants - Faiblesse des revenus des ménages - Exode rural - Montée des prix des denrées alimentaires sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis - Existence des structures d'appui au développement - Jeunesse de la population du canton - L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les producteurs aux techniques de production agricoles - Renforcer le niveau d'équipement agricole des producteurs - Protéger les ouadis
Insuffisance de pâturage	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Faible et mauvaise répartition des pluies - Surpâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Amaigrissement des animaux - Baisse de la reproduction - Diminution du cheptel - Faible revenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel disponible et rustiques - Engouement de la population à pratiquer l'élevage - Existence des structures d'appui au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les sources d'alimentation des animaux d'élevage - Former les éleveurs en techniques d'embouche
Maladie des gros et petit ruminants fréquents		<ul style="list-style-type: none"> - Faible encadrement des éleveurs - inaccessibilité aux produits vétérinaires - Insuffisance de pâturages - Insuffisance et mauvaise qualité des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du cheptel - Baisse de revenu - Exode 	<ul style="list-style-type: none"> - les partenaires au développement interviennent dans le canton - Il existe un service d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des points d'eau pastoraux - Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des éleveurs - Former les éleveurs en soins de santé animale communautaire

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme
Faible production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis existent - Partenaires au développement interviennent dans le canton Population à majorité jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système d'appui à la production agricole et de conseils aux producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la production agricole
Insuffisance de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel disponible et rustiques - Engouement de la population à pratiquer l'élevage - Existence des structures d'appui au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les sources d'alimentation des gros et petit ruminants 	Couvrir les besoins alimentaires du bétail
Maladie des gros et petits ruminants fréquents	<ul style="list-style-type: none"> - les partenaires au développement interviennent dans le canton - Il existe un service d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la production animale par une bonne couverture sanitaire, la gestion des ressources pastorales et hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les cas de maladie des gros et petits ruminants

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Disparition de certaines espèces de la faune sauvage	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive d'arbres - Faible et mauvaise répartition des pluies - Avancée du désert - Braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de patrimoine écologique du canton - Baisse de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - La faune sauvage existe - L'inspection forestière existe - Il existe une loi qui régit l'exploitation des RN 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les populations autour de l'exploitation des RN - Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la préservation des RN
Ensamblage d'Ouadis	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Erosion hydrique et éolienne - Coupe non contrôlée des arbres - Faible et mauvaise répartition des pluies 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des superficies cultivables - Faible production agricole - Famine et malnutrition des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis existent - La main d'œuvre existe - Les partenaires au développement interviennent dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les ouadis contre l'ensablement - former les populations sur les techniques de l'exploitation et la protection des ouadis

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme
Disparition de certaines espèces fauniques	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une loi N° 14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement - Existence de sites propices au développement des espèces fauniques dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un mécanisme de gestion durable des ressources naturelles à travers la préservation des espèces rares 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les espèces sauvages du canton
Ensablement d'Ouadis	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis existent - La main d'œuvre existe - Les partenaires au développement interviennent dans le canton - Nappe phréatique peu profonde dans certains villages du canton - Existence d'une loi N° 14 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des actions de protection et de préservation des ouadis 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis du canton ne sont plus menacés par l'ensablement

2.3. ECONOMIE

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenus de la population	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Faible production agricole - Faible niveau de qualification ; - Absence de diversification d'activités - Manque d'idée entrepreneuriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de personnes vulnérables - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement favorable pour le petit commerce - Il existe de carrières d'extraction de natron dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat - Diversifier les activités productives
Difficultés rencontrées dans la conduite des activités économiques	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de transport rudimentaires - Marché non aménagé - Absence de pistes rurales - Accès difficile aux fonds pour le commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Mévente de produits en saison des pluies - Faible diversification des produits sur le marché - Faible fréquentation du marché hebdomadaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché hebdomadaire existe - Engouement de la population à pratiquer le commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les infrastructures et équipements d'appui à la production - Faciliter l'accès aux systèmes financiers - Renforcer les capacités de la population à l'esprit d'entrepreneuriat

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme
Faible revenu des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Carrière de natron disponible - Présence des marchés hebdomadaires importants 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des populations dans leurs initiatives et leurs capacités de gestion efficace des activités productives 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le revenu des populations
Difficultés rencontrées dans la conduite des activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le marché hebdomadaire existe - Engouement de la population à pratiquer le commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement en infrastructures et équipements d'appui à la production économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le cadre pour une meilleure conduite des activités économiques

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire dans le canton	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance en personnel de santé qualifié - Insuffisance en infrastructures sanitaire - 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des produits de la rue 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un district sanitaire dans le département - Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des infrastructures sanitaires - Doter les CS en personnel qualifié
Faible taux de fréquentation des centres de santé	Yalita Agrerom	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance - Centres de santé éloignés 	<ul style="list-style-type: none"> - Complications pendant l'accouchement - Taux de mortalité élevé chez les femmes en couche ainsi chez les nouveaux nés 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un district sanitaire dans le département - Politique nationale en faveur de la santé pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population - Former les matrones
Difficulté d'accès à l'eau potable	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre réduit et mauvaise répartition de forages dans le canton - Mauvais entretien de forages existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation des eaux de mares et des puits ouverts - Augmentation de cas de Maladies diarrhéiques - Difficulté pour les femmes à la recherche de l'eau de consommation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages - Forte capacité de mobilisation des ressources locales - Présence d'artisans réparateurs privés de forage dans la sous-préfecture 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les villages de points d'eau potable - Sensibiliser, structurer et organiser les populations en matière de maîtrise d'ouvrage hydraulique

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme
Faible couverture sanitaire dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un district sanitaire dans le département - Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système sanitaire du canton par une dotation en infrastructures et un personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la couverture sanitaire dans le canton
Faible taux de fréquentation des centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un district sanitaire dans le département - Politique nationale en faveur de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des actions de conscientisation des populations en vue de fréquenter les CS 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la fréquentation des centres de santé

	santé pour tous		
Difficulté d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages - Forte capacité de mobilisation des ressources locales - Présence d'artisans réparateurs privés de forage dans la sous-préfecture 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des infrastructures hydrauliques du canton par la multiplication du nombre de forages d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'accès à l'eau potable aux villages du canton

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaises conditions d'apprentissage dans les écoles primaires	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures construits en matériaux non durables - Insuffisance et mauvais état de mobiliers scolaires - Insuffisance en personnel enseignants qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme scolaire non achevé - Période scolaire restreinte - Baisse de niveau des élèves - Nombre élevé de personnes analphabètes - Baisse au taux de fréquentation des classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique nationale en faveur de l'enseignement primaire - Présence de cadres dans le département - Nombre important d'enfants à l'âge d'aller à l'école - Présence d'une inspection départementale de l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter et former les maîtres communautaires - Faire un plaidoyer auprès de l'inspection de l'enseignement en vue d'obtenir des instituteurs supplémentaires - Construire et équiper les bâtiments de salles de classe.
Sous scolarisation des enfants	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté des parents - Pesanteurs socioculturelles - Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance - Délinquance juvénile 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants en âge d'aller à l'école sont nombreux - Les écoles existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents - Instaurer les cantines scolaires - Sensibiliser les parents et les chefs religieux
Déperdition scolaire élevé	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Pesanteurs socioculturelles sur les 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé d'analphabètes 	<ul style="list-style-type: none"> - Un service déconcentré de 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des campagnes de

		origines non islamiques de l'éducation occidentale – Absence de cantines scolaires – Mariage précoce chez les jeunes filles	– Exode rural – Délinquance en forte augmentation – Faible taux de fréquentation	l'éducation existe dans le département – les écoles existent – Nombreux enfants en âge d'aller à l'école	sensibilisation à l'endroit des parents – Instaurer les cantines scolaires – Sensibiliser les parents et les chefs religieux – Sensibiliser les parents pour l'alphabétisation
--	--	---	--	--	---

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaises conditions d'apprentissage dans les écoles primaires	– Nombre important d'enfants à l'âge d'aller à l'école – Les écoles existent	– Mise en place d'un système d'information sur l'école, accessible par tous	– Améliorer les conditions d'enseignement et d'études dans les écoles primaires.
Non scolarisation des enfants	– Les enfants en âge d'aller à l'école sont nombreux – Les écoles existent	– Sensibilisation et accompagnement des parents en faveur de l'enseignement primaire	– Amener les parents à inscrire les enfants à l'école
Déperdition scolaire élevé	– les écoles existent – Nombreux enfants en âge d'aller à l'école	– Sensibilisation et accompagnement des parents en faveur de l'enseignement primaire	– Augmenter le taux de fréquentation des enfants plus particulièrement des filles dans les écoles primaires

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Marginalisation des femmes	A l'échelle du canton	– Faible niveau d'instruction – Pesanteurs socio culturels – Pas d'accès aux informations sur les activités de développement	– Impossibilité de se prendre en charge – Faible niveau de revenu	– Les structures d'appui au développement existent – Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri – Les organisations de femmes existent	– Structurer et renforcer les capacités techniques des femmes et autres groupes défavorisés – Appuyer les initiatives porteuses des groupes défavorisés

Mépris des personnes handicapées	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Pesanteurs socio culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'activité de production - Impossibilité de se prendre en charge leur famille - Souffrance 	<ul style="list-style-type: none"> - Un centre social existe à Ngouri - Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et former les handicapés - Financer les activités génératrices de revenus
Absence d'appui aux personnes âgées	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre valide parti en exode - Pas de ressources pour se prendre en charge - Faible capacité physique pour travailler 	<ul style="list-style-type: none"> - Souffrance - Maladie - Mort 	<ul style="list-style-type: none"> - Un centre social existe à Ngouri 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'aides pour soutenir les personnes démunies
Malnutrition des enfants	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement des naissances - Faible accès à une alimentation équilibrée - Ignorance - Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladie et souffrance des parents - Décès des enfants - Exode de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Les centres de santé existent - Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri - Présence des associations à Ngouri 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes et les femmes - Enseigner le planning familial - Alphabétiser les femmes

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Marginalisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri - Les organisations de femmes existent 	Promotion du statut et du pouvoir de décision des jeunes, des femmes et des autres groupes défavorisés	Amener les hommes et les femmes à participer équitablement aux activités de développement
Mépris des personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> - Un centre social existe à Ngouri - Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri 	Soutien aux initiatives des personnes handicapées dans leur structure organisée et dynamique	Assurer une autonomisation des personnes handicapées et à l'amélioration de leur qualité de vie
Absence d'appui aux personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Un centre social existe à Ngouri 	Promotion et mise en place système local de soutien aux personnes âgées	contribution à l'autonomisation des personnes âgées et à l'amélioration de leur qualité de vie.
Malnutrition des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur d'alphabétisation existe à Ngouri - Présence d'un centre social à Ngouri 	Développement et mise en place d'un dispositif d'information, d'éducation et de communication sur la lutte contre la malnutrition	Réduire la malnutrition chez les enfants

	- Présence des associations à Ngouri		
--	--------------------------------------	--	--

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible niveau d'organisation des producteurs	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'instruction - Ignorance - Faible capacité technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance et confusion de rôle des membres des organisations - Les intérêts communautaires sont ignorés 	<ul style="list-style-type: none"> - Les OP existent - Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC - Présence des partenaires d'appui au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer les producteurs en organisations d'intérêts communautaire et économique - Former les membres des OP

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible niveau d'organisation des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les OP existent - Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC 	Mobiliser, sensibiliser et structurer les producteurs	Augmenter la capacité organisationnelle des producteurs
Gestion non transparente au sein des OP	<ul style="list-style-type: none"> - Les OP existent - Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC 	Sensibiliser et former les organisations de producteurs à la bonne gouvernance	Augmenter la viabilité des OP

2.8. SYNTHÈSE DE DIAGNOSTIC DU CANTON YALITA

Le diagnostic des conditions de vie socioéconomique et les besoins des populations du canton Yalita traduisent par une problématique de développement à laquelle le PDL devrait trouver des solutions. Cette problématique se résume conformément à ce qui suit :

↳ **Domaine agriculture et élevage**

L'agriculture avec l'élevage, constituent la base de l'économie du canton Yalita. Un peu plus de 95% de la population vivent de ces secteurs d'activités auxquels s'ajoute l'artisanat. Cependant, bien que le canton dispose d'un potentiel agricole (ouadis aménagés, faible profondeur de la nappe phréatique, etc.), la sécurité alimentaire n'est pas assurée. Les adultes assurent difficilement un repas par jour et les enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. La majorité des jeunes, représentant une force de travail sur laquelle le canton devrait compter est en exode. Cette triste situation que subit le canton résulte de manière plus générale :

- du faible niveau d'organisation et d'encadrement des agropasteurs ;
- de la présence récurrente des épizooties et des ennemis de cultures ;
- du fait de la faible et mauvaise répartition des pluies ;
- de la réduction des terres de culture ;
- du faible niveau d'équipement en matériels agropastoraux ;
- de l'accessibilité réduite aux intrants ;

↳ **Domaine environnement et gestion des ressources naturelles**

L'environnement physique est très dégradé, confronté aux phénomènes de changement climatique et de l'avancée du désert. Les ressources naturelles existantes font l'objet d'une pression de la population face aux besoins de plus en plus croissants. Cette situation traduit :

- La méconnaissance par la population des textes et loi régissant la bonne utilisation des ressources naturelles ;
- L'absence de règles consensuelles pour une bonne utilisation et durable des ressources naturelles ;
- Les mauvaises pratiques agropastorales mises en œuvre par la population ;

↳ **Domaine économie**

L'économie du canton dépend fortement des productions issues de l'agriculture, l'élevage et de l'artisanat. Cependant sa dynamisation est handicapé par :

- L'absence d'infrastructures économiques et marchandes ;
- L'absence d'idée entrepreneuriale ;
- La faible qualification des artisans ;
- L'enclavement de certains villages ;
- Une faible capacité organisationnelle et de gestion des acteurs ;

↳ **Domaine santé, eau potable et assainissement**

L'accès des populations à un soin de qualité, à l'eau potable et à l'assainissement est réduit. Le diagnostic a permis de relever des contraintes liées à :

- La qualité des infrastructures non conforme aux normes sanitaires ;
- L'insuffisance en personnel soignant qualifié dans les centres de santé ;
- L'ignorance et au refus de certains patients et patientes à fréquenter les structures sanitaires ;
- Une insuffisance et une mauvaise répartition des installations hydrauliques ;

↳ **Domaine éducation, Jeunesse, culture et sport**

Le diagnostic renseigne sur l'existence de 6 écoles réparties dans 6 villages avec un dispositif de 12 salles de classe en dur et 4 en hangar permettant d'abriter un effectif de 681 élèves tous les cycles confondus. De manière globale, ce domaine souffre :

- D'un faible taux de fréquentation des enfants à l'école suite aux pesanteurs socio-culturelles et l'absence des cantines scolaires ;
- D'un environnement scolaire peu favorable pour un enseignement et un apprentissage de qualité (salle de classe en hangar, insuffisance de tables bancs, absence de forage d'eau potable et de latrines au sein des établissements)
- D'un faible effectif en personnel enseignant dont certains faiblement qualifiés ;
- De l'inexploitation du patrimoine culturel suite à l'ignorance et des pesanteurs socio-culturelles ;

↳ **Domaine affaires sociales et genre**

L'épanouissement de certains groupes sociaux est défavorisé suite à :

- L'inaccessibilité aux informations et leur faible implication aux actions de développement ;
- Un faible soutien aux initiatives prometteuses issues de ces groupes ;
- Un faible niveau organisationnel ;
- L'analphabétisme.

↳ **Domaine gouvernance et paix**

Le canton peine à organiser et piloter normalement son développement à cause de l'absence d'organisations locales légitimes et dynamiques. Les résultats du diagnostic révèlent que les associations et organisations existantes sont handicapées par :

- Une méconnaissance des règles élémentaires régissant le bon fonctionnement des organisations ;
- Une faible capacité technique et managériale ;
- Une faible capacité d'autofinancement ;
- Un nombre élevé d'analphabètes.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Les concertations cantonales ont donc permis aux représentants des groupes de villages de s'interroger sur les perspectives de développement à partir des problématiques et enjeux de développement issus du diagnostic. Ce questionnement concerté a permis de définir à partir des problématiques de développement quelques axes sur lesquels le canton peut s'appuyer pour favoriser le développement souhaité.

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
Agriculture, Elevage	Faible production agro pastorale Maladie de gros et petit ruminants fréquents	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système d'appui à la production agropastorale - Sensibilisation et renforcement des capacités des agropasteurs - Promotion et diversification des sources d'alimentation des bétails 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en exploitation des ouadis - Formation en techniques d'élevage intensif de gros et petits ruminants - Construction de puits pastoraux - Formation en techniques culturales - Construction de parc de vaccination
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Disparition de certaines espèces de la faune sauvage Ensablement des ouadis	Promotion de pratiques d'exploitation durables des ressources naturelles tout en préservant l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune - Installation d'une mini pépinière villageoise - Reboisement des terres dégradées
Economie	Faible revenu des populations	Mise en place d'infrastructures économiques et marchandes tout en renforçant les acteurs à l'esprit d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des hangars du marché - Renforcement en équipements d'exploitation du natron - Construction d'un magasin de stockage de natron
Santé-Eau potable-Assainissement	Faible accès des populations aux soins de santé de qualité	Renforcement du système sanitaire dans le canton.	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un centre de santé - Construction et équipement de centre de santé - Dotation de centre de santé en personnel qualifié - Organisation des séances d'ICE sur les enjeux de la fréquentation des centres de santé - Installation de forage équipé de PMH
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Mauvaises conditions d'études et d'enseignement dans les écoles primaires Sous scolarisation des enfants	Renforcement du système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une école d'enseignement primaire - Construction et équipement de salle de classe - Dotation des écoles primaires en enseignants qualifiés - Organisation des séances d'ICE sur l'intérêt d'inscrire les enfants à l'école

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
Affaires sociales-Genre	Faible épanouissement des femmes et les autres groupes défavorisés	Promotion du statut et du pouvoir de décision des jeunes, des femmes et des autres groupes défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de moulin - Organisation et formation des femmes et autres groupes défavorisés sur lestechniques detransformation des produits agricoles locaux - Formation sur l'intérêt de la complémentarité entre l'homme et la femme dans le ménage - Organisation des séances d'alphabétisation
Gouvernance-Paix -Sécurité	Gestion non transparente au sein des OP	Promotion d'une gouvernance participative au sein des organisations du canton et de leurs moyens d'actions	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du plan de développement local - Organisation et formation des organisations à mieux gérer leurs activités - Formation en maîtrise d'ouvrage - Formation sur la bonne Gouvernance

IV. PLAN D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT DU CANTON YALITA

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en FCFA	Participation financière locale	Début probable
1. Mise en exploitation et protection des ouadis. <i>Environ 5 à 6 hectares par Ouadi</i>	2	Kalali Gnamkili	CIVD	8 500 000	10%	Année1
	1	Yalita	Groupement Bla-Kadia	8 500 000	10%	Année1
	1	Kamerom	Groupement AL Nassour	8 500 000	10%	Année1
	1	Bari Deleri	Groupement CLA	8 500 000	10%	Année1
	3	Titiorom ; Fandaïrom ; Halima Kouka	CIVD	8 500 000	10%	Année2
	1	Agrerom	Groupement Kiskir	8 500 000	10%	Année2
	1	Agrerom	Groupement Kafouyama	8 500 000	10%	Année2
	1	Agrerom	Groupement Bla Kiwa	8 500 000	10%	Année2
	3	Katare ; Tanada ; Kafia,	CIVD	8 500 000	10%	Année3
	1	Yalta	Groupement Arko Banéré	8 500 000	10%	Année3
	1	Halima Koka	Groupement Al Wassade	8 500 000	10%	Année3
	1	Kamerom	Groupement Djar-Kourou	8 500 000	10%	Année3
2. Construction d'un parc de vaccination	1	Blochidi	CCD	10. 000 .000	12%	Année2
3. Construction d'un puits pastoral	1	Loulou (kamerom)	CCD	15 000 000	12%%	Année3
4. Formation en techniques d'élevage intensif de gros et petit ruminant	5	Kameom ; Yalita ; Blochidi ; Agrerom ; Bari Deleri	CCD	1 500 000	12%	Sur la durée du PDL

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en FCFA	Participation financière locale	Début probable
6. Formation en techniques culturelles	1	Yalita	Groupement Arko Barené	750 000	PM	Année 1
	1	Agrerom	Groupement Kiskir ;	750 000	PM	Année 1
	1	Kouka	Groupement AL Nassour	750 000	PM	Année 1
Sous-total 1				183 000 000		

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Organisation de séance d'ICE sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune	26	Yalita ; Kiwa ; Agrerom ; Borbouna ; Fandaïrom ; Kalimba ; Kamerom ; Blochidi ; Kalari Karoua ; Kouka Yaoula ; Wandala ; Aguirchi ; Kayou Daïré	Association pour la protection de l'environnement	75000	0%	Année 1
2. Installation d'une mini pépinière villageoise	7	Kamerom ; Blochidi ; Kalari Karoua ; Kouka Yaoula ; Wandala ; Aguirchi ; Kayou Daïré	Association de lutte contre la désertification	1 500 000	Participation en main d'œuvre	Année 1
	7	Yalita ; Kiwa ; Agrerom ; Borbouna ; Fandaïrom ; Kalimba ;	Association pour la protection de l'environnement	1 500 000	Participation en main d'œuvre	Année 2
3. Reboisement des terres dégradées et promotion d'une bonne utilisation des ressources naturelles	PM	tous les villages du canton	CIVD	PM	100%	Année2
Sous-total 2				22 950 000		

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Construction de hangarset aménagement du marché	1	Blochidi	Comité de gestion du marché	30 000 000	15%	Année 1
2. Renforcer les OP en équipements pour l'exploitation de natron	1	Yalita	Association de femmes veuves	2 500 000	15%	Année1
	1	Titrom	Groupement Titrom	2 500 000	15%	Année2
3. Construction d'un magasin de stockage de natron	1	Titrom	Groupement Titrom	12 000 000	15%	Année1
4. Construction de magasin de stockage et revente de céréales	1	Groupement Tofoï		12 000 000	15%	Année2
Sous-total 3				59 000 000		

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Création de nouveaux centres de santé	5	Blohidi, Kamerom ; Wandala, Kayou Daïré Kalimba ;	CIVD	PM		Année1
2. Construction et équipement de centre de santé	1	Agrerom	CIVD	65 000 000	10% par projet	Année1
	5	Kayou Daïré ; Blochidi ; Kamerom ; Wandala ;Kalimba	CIVD	65 000 000	10% par projet	Année2
3. Rendre fonctionnel un centre de santé	1	Blochidi	CIVD	-		Année1
4. Organisation de séance d'ICE sur l'alimentation des enfants à base d'aliments locaux riches en protéines	26	Par groupe de villages (13)	CCD	75000	5%	Année1
5. Dotation des villages en forage d'eau potable équipé de PMH	45	<i>Se référer à l'annexe1</i>	CIVD	1 250.000	12%	Année1
	44	<i>Se référer à l'annexe1</i>	CIVD	1 250.000	12%	Année2

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
6. Réhabilitation des forages défectueux			CIVD	150000	10%	Année2
Sous-total 4				505 450 000		

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Qté	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Création de nouvelles écoles	9	Loulou Kamerom ; Blochidi ; Kalali Karoua ; Borbouna ; Kouka Yaoula ; Wandala ; Kayou Daire ; Fandairom ; Aguirchi	CIVD	PM		Année1
2. Construction de salles de classe équipés	2	Kalimba ; Deleri	APE	55 000.000	10%	Année1
	4	Loulou Kamerom, Blochidi, Kalalikaroua, Borbouna,	CIVD	55 000.000	10%	Année2
	4	Wandala, Kayou Daire, Fandairom, Aguirchi	CIVD	55 000.000	10%	Année3
3. Doter les écoles primaires d'enseignants qualifiés	6	Les écoles du canton	CCD	PM	PM	
4. Organisation de séances d'ICE sur la nécessité d'inscrire les enfants à l'école	26	Tous les villages du canton (13 groupes de villages)	CCD	100 000	PM	Toutes les années
Sous-total 5				552 600 000		

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet		Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Installation de moulin	2	Kiwa Kri Kitchi(Bori)	Association de femmes contre la torture Groupement Keindé	1500.000	15%	Année1
2. Organisation des séances d'alphabétisation	4	Yalita ; Bouroudou ; Kiwa ; Koulfou Madari	CCD	750 000	PM	Année1
3. Structuration et renforcement de capacité des personnes handicapées	1	Yalita	Association des jeunes du canton Yalita	2 000 000	PM	Année1
Sous-total 6				8 000 000		

4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Diffusion du plan de développement local	Dans le canton et auprès de PTF	CCD	PM	A mobiliser	Année 1
2. Organisation des séances d'ICE sur l'utilité d'une mobilisation des ressources locales	Par groupe de villages	CIVD	100 000	A mobiliser	Année
3. Formation des acteurs en techniques de montage de micro projets	Yalita	CCD	3 000 000	A mobiliser	
4. Formation des organisations en technique de gestion, managériales et à la bonne gouvernance	Canton	CCD	2 500 000	A mobiliser	Sur la durée du PDL
Sous-total 7			8 100 000		
TOTAL			1 331 000 000		

V. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le PDL du canton Yalita est élaboré avec l'implication de tous les groupes socio professionnels. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Pour garantir un succès dans la réalisation des projets retenus, le CCD en tant qu'organe chargé de piloter les actions de développement du canton doit définir une stratégie et un mécanisme de mise en œuvre et pilotage. L'ensemble de ces outils doit prendre en compte : Le renforcement des capacités des organes locaux ; Le plan de travail annuel ; la mobilisation des ressources financières et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan.

5.1 MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La réalisation de certains projets priorités nécessitent des moyens qui sont au-delà des capacités en ressources locales. Unanimement, la population a retenu deux options qui faciliteront la mobilisation des ressources :

En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources. Un apport non négligeable est attendu des ressortissants du canton de la diaspora.

Quant aux ressources externes, deux moyens seront utilisés :

- la diffusion du résumé du PDL en format papier ou bien sur internet
- le plaidoyer des acteurs locaux et autres élus de la circonscription lors des rencontres régionales et nationales pour attirer les investissements des bailleurs de fonds et de l'Etat.

Ceci permettra d'obtenir des ressources additionnelles à celles qui seront mobiliser localement.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le renforcement des capacités des membres du CCD et des CIVD est nécessaire pour permettre aux membres de CCD de jouer pleinement le rôle qui est le leur. Pendant le processus de planification, les membres du CCD ont bénéficié d'une série de formation mais limité seulement à quelques thématiques. Au-delà de ces formations, les membres du CCD entendent solliciter des appuis diverses afin de les outiller pour mener à bien le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du PDL. Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre le CCD à mieux piloter la mise en œuvre des actions. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée.

Le CCD entend dans ce cadre élaborer un planning annuel sur la base du plan d'action du PDL. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées. Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'évaluation. Ce système de suivi et d'évaluation basé sur le plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. mise en exploitation et protection des ouadis	Kalali	CIVD	15 000 000	10%	90%	UE, ProAdel		
	Gnamkali	CIVD	15 000 000	10%	90%			
	Kamerom	Groupement Al Nassour	15 000 000	10%	90%			
	Bari Deleri	Groupement CLA	15 000 000	10%	90%			
2. Construction d'un parc de vaccination	Blochidi	CCD	10 000 000	12%	88%			
Construction d'un puits pastoral	Loulou (Kamerom)	CCD	40 000 000	12%	88%			
3. Construction de salles de classe et dotation en équipement et enseignants qualifiés	Kalimba, Safaye	APE	55000.000FCFA par infrastructures	8%	92%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année1 Année1 Année1 Année1	
4. Création de nouvelles écoles francophones	Loulou kamerom, Blochidi, kalalikaoua, Borbouna, Kouka, yaoula, Wandala, Kayoudaire, Fandairom, Aguirchi	CIVD		100%	0%	Etat Tchadien	Année1	
5. Projet d'appui au développement des points d'eau potable pour la lutte contre les maladies diarrhéiques et d'assainissement du canton		Comité inter villageois	1 000.000 FCFA par forage	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année1	
6. Construction, équipement et dotation de centre de santé en	Blochidi, Kalimba, Safaye fouri	Comité inter villageois de développement	50 000 000 par bâtiment de centre de santé	10%	90%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année1 Année1	

personnel qualifié								
7. Organisation de campagne de sensibilisation pour l'alimentation des enfants à base d'aliments locaux riches en protéines	A l'échelle du canton	CCD	5.000.000	5%	95%	UE, PROADEL, Etat Tchadien	Année1 Année1 Année1 Année1	
8. Projet de reboisement des terres dégradées et la bonne utilisation des ressources naturelles du canton Yalita	Al'échelle du canton	Comité inter villageois de développement		Participation en main d'œuvre	90%	Muraille verte	Année1	
9. Dotation d'organisation féminine en moulin	Kiwa Kri Kitchi(Bori)	association des femmes contre la torture Groupement Keindé	1000.000FCFA par moulin	15%	85%	UE	Année1	
10. Diffusion du plan de développement local	Dans le canton et auprès de PTF	CCD		A mobiliser			Année 1	
TOTAL								

CONCLUSION

L'élaboration du plan de développement du canton Yalita résulte d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique de SOS SAHEL.

Un diagnostic approfondi du canton, prenant en compte les généralités sur le canton, le diagnostic participatif avec les diverses activités menées a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. La priorisation et la formulation des actions sont faites sur la base des capacités réelles des populations pour soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été porté à l'allègement des femmes dans les travaux domestique ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Les actions sont formulées en conformité aux objectifs du millénaire pour le développement et la vision du plan national de développement.

La population du canton Yalita est à ses débuts de cet exercice de planification. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures, constitueront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement.

ANNEXES

Annexe 1 : lettre de demande d'appui à l'élaboration du PDL

Republique du Tchad
Région du Lac
Département de Wayi
Sous-préfecture de Ngouri
Canton : Yalita

Unité - Travail - Progrès

Yalita, le 30 juillet 2013

Le chef de Canton de Yalita

Au

Coordonnateur de SOS Sahel SIC Projet Wayi
à Ngouri

Objet : demande d'appui à l'élaboration
du PDL.

Monsieur,

Suite à l'atelier d'information sur le plan local de développement organisé le 21 juillet 2013 par l'équipe de projet Wayi, la population dudit Canton, en mon nom avons l'honneur de venir par la présente solliciter l'appui de SOS SAHEL pour l'accompagner à l'élaboration de son plan de développement local.

Espérant que notre demande retiendra toute votre attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de notre très haute considération

Pour
le chef de Canton



Annexe 2 : Calendrier du processus d'élaboration du PDL

Activités	Lieu	Dates	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Ngouri	21 juillet 2013	1
Réunion d'information et de sensibilisation dans chaque village	Par village	27 juillet 8 août 2013	13
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages et mise en place du comité inter villageois de développement	Par groupe de villages	19 août au 4 septembre 2013	17
Formation des animateurs locaux volontaire et des membres du comité locale de suivi	Ngouri	11 au 13 septembre 2013	3
Collecte de données de base sur le canton	Par village	16 septembre au 4 octobre 2013	19
Diagnostic participatif par groupe de villages	Par groupe de villages	22 octobre au 9 novembre	34
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Ngouri	19 au 20 novembre 2013	2
Formation en planification	Ngouri	6 au 7 décembre 2013	2
Travaux en commission thématique	Ngouri	13 au 24 janvier 2014	12
Restitution des résultats des travaux en commission thématiques	Par groupe de villages	31 janvier au 10 février 2014	11
L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets	Ngouri	26 au 27 septembre 2014	2
Rédaction du PDL et finalisation du PDL	Ngouri	A partir du 22 septembre 2014	

Annexe 3 : liste des membres du comité cantonal de développement

N° d'ordre	Nom et prénom	Fonction	Contact téléphonique
01	Mbodou maï hassan	Président	99121057
02	Ali haggari	Vice Président	99835372
03	Mahamat adam	SG	99170417
04	Mbodou Choukou	SGA	99925659
05	Mahamat Ali	Trésorier général	99639421
06	Mbodou Abakar	Trésorier G A	99231816
07	Alhadj Moussa	Conseiller	99211107
08	Mahamat Zene	Conseiller	99170240
09	Adam Abakar	Conseiller	
10	Mahamat Ali Moussa	Chargé de matériels	99734199
11	Adam Ali	Chargé de matériels adjoint	99395018
12	Mbodou Hassan	Commissaire aux comptes	
13	Zara Abakar Hassami	Commissaire aux comptes	99121057

Annexe 4 :Liste des animateurs locaux volontaires

Nom et prénoms	Groupe de villages d'appartenance	Village de résidence	numéro de téléphone
AADAM Moustapha	1	Yalita	99416969
Mbodou Tchoukou	2	Kamerom	99923659
Mahamat Ali	3	Agrerom	99639421
Mbodou Abaka	4	Blochidi	
Moussa Haroun Moussa	5	Kalali Karoua	
Mahamat Zene	6	Kiwa	99170240
Zakaria Moussa	7	Borbouna	95557989
Ali Abdoulaye	8	Kayerome	99417376
Abdoulaye Hassan	9	Kouka (Yaoula)	
Abakar Zakaria	10	Wandala	
Moussa Abdelkerim	11	Kayou Daïré	63063740
Alhadji Ali Soumaïla	12	Fandaïron	99169131
Mahamat Ali Moussa	13	Kalimba	99734199

Annexe 5 : Membres des commissions thématiques

Commission Gestion des ressources naturelles et Agriculture

Nom et Prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Khamis Bonnodjou	Technicien agricole	Chef de zone Sodelac	62412434
Abakar Mbodou Mbodoumy	Agent forestier	Chef de cantonnement forestier	
Mbodou Sité	Secrétaire de bureau/ex sous-préfet	Membre du CCD	
Mahamat Waliya		Personne ne ressource	99780552
Maï Hassane Boukar	Diplômé au chômage		99149101
Adam Maï			99211166
Ali Haggari			
Al hadj Moustapha			99416969
Abakar Oumar Maouloud			99342304

Commission santé, eau et assainissement

Nom et Prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Mbaïhinta Nadji Jöel	Responsable du centre social	Centre social de Ngouri	99412419
Mbodou Sité	Secrétaire de bureau/ex sous-préfet		
Malloum Ali			
Maï Hassane Boukar	Diplômé au chômage		99149101
Mbodou Maï			93999938
Moustapha Djibrine Adam			99169865
Mahamat Waliya			99780552
Adam Maï			
Abakar oumar Mousseye			
Ali Haggari			
Adam Moustapha			99416969
Abakar Oumar Maouloud			99342304

Commission éducation, Culture, jeunesse et sport

Nom et Prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Mahamoud Issaka	instituteur	Responsable CFC Ngouri	99291979
Mbodou Sité			99628136/ 66628136
Malloum Ali			93999938
Maï Hassane Boukar			99149101
Mahamat Waliya			99780552
Adam Maï			99211126
Abakar Oumar Mousseye			99202276
Ali Haggari			99835372
Adam Moustapha			99416969

Commission élevage

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Adoum Togoï	Chef de poste vétérinaire	Poste vétérinaire de Ngouri	99287825
Mbodou Sité	Secrétaire de bureau/ex sous-préfet		99628136/ 66628136
Ali Haggari			99835372
Abakar Mollo			99665567
Mbodou Chou Ali	Boucher		99665567
Abdoulaye Mahamat			93121685
Abakar Oumar Maouloud			99342304

Annexe 6 :Calendrier des travaux en commission thématique

Dates	Domaines	Durée
Du 13 au 15/01/2014	Agriculture GRN	3 jours
Du 16 au 19/01/2014	Santé/Hydraulique/Action sociale	3jours
Du 20 au 22/01/2014	Education/Culture jeunesse sport	3 jours
Du 23 au 24/01/2014	Elevage	3 jours
Du 25 au 26/01/2014	Economie	2 jours